

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 3 octobre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 25, 26 et 27 septembre 2017

2017 DEVE 139 Subvention (7.000 euros) à l'association Terre de Liens Ile-de-France pour ses actions de sensibilisation des Parisien-ne-s au développement de l'agriculture biologique en Ile-de-France.

Mme Célia BLAUEL, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 12 septembre 2017, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'accorder une subvention de la Ville de Paris à l'association Terre de Liens Ile-de-France pour ses actions de sensibilisation et de mobilisation des Parisien-ne-s au développement de l'agriculture biologique en Ile-de-France ;

Sur le rapport présenté par Mme Célia BLAUEL au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 7 000 euros est attribuée à l'association Terre de Liens Ile-de-France dont le siège social est situé au 24 rue Beaubourg (3^e), soit 3 000 euros pour son projet « Mobilisation de l'agglomération parisienne pour préserver le foncier agricole et favoriser des productions biologiques de proximité » et 4 000 euros pour son projet « Agir sur le foncier agricole pour la préservation de la ressource eau ».

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 833, nature 6574, ligne VF 23003 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2017.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO